



BUREAU DE L'ASSEMBLEE

AS/Bur/CB (2017) 12

28 novembre 2017

Aux membres de l'Assemblée

Carnet de bord de la réunion tenue à Copenhague le 23 novembre 2017

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le jeudi 23 novembre 2017 à Copenhague, sous la présidence de Mme Stella Kyriakides, Présidente de l'Assemblée, en ce qui concerne :

- **Communication** : a pris note de la communication de la Présidente ;
- **Réunion de la Commission permanente (Copenhague 24 novembre 2017) :**
 - i. *Demande de débat d'actualité* :
 - a pris note des deux demandes qui avaient été déposés, notamment :
 - par M. Tiny Kox (Pays-Bas, GUE) et M. Michele Nicoletti (Italie, SOC), en leur qualité respective de président des groupes GUE et SOC, au nom de leur groupe, pour que la Commission permanente tienne un débat d'actualité sur *Défendre l'acquis du Conseil de l'Europe : le rôle de l'Assemblée parlementaire. Suivi de la Résolution 2186 (2017) et des Recommandations 2113 (2017) et 2114 (2017)* ;
 - par M. Emanuelis Zingeris (Lituanie, PPE/DC), en sa qualité de Vice-Président du groupe PPE/DC, au nom de son groupe, pour que la Commission permanente tienne un débat d'actualité sur *La démocratie piratée : comment réagir?* ;
 - suite à un vote, a décidé de recommander à la Commission permanente de tenir un débat d'actualité sur *Défendre l'acquis du Conseil de l'Europe : le rôle de l'Assemblée parlementaire. Suivi de la Résolution 2186 (2017) et des Recommandations 2113 (2017) et 2114 (2017)*, et a nommé M. Michele Nicoletti premier orateur ;
 - au cas où la Commission permanente déciderait de tenir un débat d'actualité sur *La démocratie piratée : comment réagir?*, a nommé M. Emanuelis Zingeris premier orateur ;
 - ii. *Ordre du jour* : a pris note du projet d'ordre du jour ;
- **Première partie de session 2018 (Strasbourg, 22-26 janvier 2018)** : a mis à jour l'avant-projet d'ordre du jour ;
- **Observation d'élections** :
 - i. *Election présidentielle au Kirghizstan* : a approuvé le rapport de la commission ad hoc ;
 - ii. *Calendrier des élections pour 2018* : a pris note du document ;

iii. *Participation des membres non-inscrits dans l'observation des élections :*

- a pris note d'une lettre de Mme Nicole Trisse (France, NI) ;
- a décidé de demander à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles d'examiner la question des droits des membres de l'Assemblée non-inscrits (n'appartenant à aucun groupe politique) dans le cadre du rapport en cours sur la *Modification de l'article 19 du Règlement de l'Assemblée sur les groupes politiques* (Rapporteur: M. Egidijus Vareikis, Lituanie, PPE/DC) ;
- a décidé de revenir sur la question de la participation des membres non-inscrits de l'Assemblée aux missions d'observation des élections dans le cadre de la révision en cours des *Lignes directrices sur l'observation des élections* ;
- **Procédure d'examen des propositions de résolution et de recommandation et son éventuelle amélioration :**
 - a pris note du mémorandum du Secrétaire Général de l'Assemblée ;
 - a renvoyé la question à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport* ;
- **Renvois et transmissions en commissions :** a approuvé les propositions contenues dans le document, telles que présentées dans l'annexe 1, sous réserve de ratification par la Commission permanente ;
- **Président honoraire :** a décidé d'attribuer le titre de Président honoraire à M. Jean-Claude Mignon, Président de l'Assemblée de 2012 à 2014 ;
- **Groupe d'enquête externe indépendant sur les allégations de corruption au sein de l'Assemblée :**
 - a pris note des lettres de Sir Nicolas Bratza, Président du groupe d'enquête externe indépendant ;
 - a décidé de prolonger le mandat du groupe d'enquête externe indépendant jusqu'au 15 avril 2018 ;
 - a pris note de la décision du Secrétaire Général de l'Assemblée de demander au Comité des Ministres de transférer 20 000 euros du budget de l'Assemblée sur le compte spécial du groupe d'enquête ;
- **Calendrier pour l'élection du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe :**
 - a pris note du mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée ;
 - a approuvé le nouveau calendrier pour l'élection du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (annexe 2), sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du rapport d'activité ;
- **Formation d'un nouveau groupe politique (Groupe des démocrates libres) :**
 - a pris note du mémorandum et des conclusions communiquées par la Présidente de l'Assemblée et le Secrétaire Général de l'Assemblée en ce qui concerne l'authenticité des signatures et la validité du consentement des membres du groupe GDL, qui avaient démissionné du groupe CE ;
 - a confirmé le nombre de membres par groupe politique de l'Assemblée au 30 juin 2017 : PPE/DC: 181 ; SOC: 174 ; CE: 88 ; ADLE: 67 ; UEL: 34 ;
 - a décidé de clore la discussion concernant la création du groupe GDL ;

- **Suivi de la Résolution 2182 (2017) : la promotion et le renforcement de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité des membres de l'Assemblée parlementaire :**
 - a pris note du mémorandum par Mme Liliane Maury Pasquier (Suisse, SOC), Présidente de la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, énonçant le contenu et le format des obligations déclaratives ;
 - a demandé à la commission de reconsidérer sa décision concernant les obligations déclaratives des intérêts financiers ;
 - a pris note du mémorandum du Secrétaire Général de l'Assemblée énonçant le modèle de déclaration sous serment pour les associé(e)s honoraires et les Président(e)s honoraires de l'Assemblée à envoyer aux anciens membres de l'Assemblée ayant le titre d'associé(e) honoraire ou Président(e) honoraire de l'Assemblée, en accord avec les décisions de l'Assemblée;
 - a fixé un délai de six mois pour que les anciens membres de l'Assemblée concernés renvoient leur déclaration sous serment signée ;
 - a décidé qu'à l'expiration de ce délai, l'absence de déclaration ou le refus de signer une telle déclaration entraînera *ipso facto* le retrait du titre de d'associé(e) honoraire / Président(e) honoraire ;
- **Président de l'Assemblée sortant : interprétation de l'article 20.3 du Règlement de l'Assemblée parlementaire :**
 - a pris note de l'interprétation fournie par la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles, selon laquelle « *Ne peut être considéré comme Président de l'Assemblée sortant, qu'un Président dument élu par l'Assemblée* » ;
 - a décidé de demander à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles de préparer un rapport sur *Modification de l'article 20.3 du Règlement de l'Assemblée sur le statut de Président de l'Assemblée sortant* ;
- **Composition de la Commission de suivi :**
 - sur la base d'une proposition du Groupe PPE/DC, a désigné Mme Arpine Hovhannisyan (Arménie) et Mme Aleksandra Tomić (Serbie), sous réserve de ratification par la Commission permanente ;
 - sur la base d'une proposition du Groupe SOC, a désigné Mme Angela Smith (Royaume-Uni), à la place de Dame Rosie Winterton (Royaume-Uni), sous réserve de ratification par la Commission permanente ;
- **Réunions en dehors de Strasbourg et Paris :** a autorisé la Commission sur l'égalité et la non-discrimination à se réunir à Copenhague les 1-2 mars 2018 ;
- **Questions diverses**
 - i. *Rapport d'activité du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (13 octobre 2017 – 21 janvier 2018)* : a nommé Mme Stella Kyriakides (Chypre, PPE/DC) en tant que rapporteure ;
 - ii. *Comité des Présidents :*
 - a pris note de la décision du Comité des Présidents d'inviter quatre représentant du Parlement russe à un échange de vues sur le récent rapport de M. Michele Nicoletti et les textes adoptés par l'Assemblée sur *l'Appel pour un Sommet du Conseil de l'Europe afin de réaffirmer l'unité européenne et de défendre et promouvoir la sécurité démocratique en Europe (Résolution 2186 (2017) et Recommandation 2113 (2017))* ;
 - a pris note que cet échange de vues aura lieu à Paris le 14 décembre 2017 ;

iii. *Election du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe* : a été informé de la liste des candidats transmis à l'Assemblée par les Délégués des Ministres, composée de :

- M. Goran Klemenčič (présenté par la Slovénie) ;
- M. Pierre-Yves Le Borgn' (présenté par la France) ;
- Mme Dunja Mijatović (présentée par la Bosnie Herzégovine) ;

- **Dates et lieux des prochaines réunions :**

Vendredi 15 décembre 2017, Paris, 9 h ;
Lundi 22 janvier 2018, Strasbourg, 8 h ;
Vendredi 26 janvier 2018, Strasbourg, 8 h 30.

Sonia Sirtori, Angela Garabagiu

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire
Directeur Général, Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directrice du Cabinet du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
Directrice du bureau du Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

Annexe 1

A. Renvois et transmissions en commissions

[Doc. 14413](#), proposition de résolution, Un statut juridique pour les « réfugiés climatiques » : renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*

[Doc. 14417](#), proposition de résolution, Les disparitions d'enfants réfugiés ou migrants en Europe : renvoi à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*

[Doc. 14439](#), proposition de résolution, Nouveaux défis en matière de lutte contre le crime organisé et le blanchiment de capitaux – la nécessité d'intensifier la coopération internationale : renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*

[Doc. 14440](#), proposition de résolution, Lutter contre l'impunité par la prise de sanctions ciblées dans l'affaire Sergueï Magnitski et les situations analogues : renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour rapport*

Décision du Bureau, Modification de l'article 20.3 du Règlement de l'Assemblée sur le statut de Président de l'Assemblée sortant : renvoi à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport*

Décision du Bureau, Procédure d'examen des propositions de résolution et de recommandation et son éventuelle amélioration : renvoi à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport*

B. Demande de modification de renvoi

[Doc. 14295](#), proposition de résolution, Lutter contre l'impunité par la prise de sanctions ciblées dans l'affaire Sergueï Magnitski et les situations analogues (Réf. 4294 du 30 mai 2017) : *classement sans suite*

[Doc. 14308](#), proposition de résolution, Les perturbateurs endocriniens dans l'eau (Réf. 4899 du 30 juin 2017) : *classement sans suite*

[Doc. 14311](#), proposition de résolution, Intensifier la coopération entre les États membres du Conseil de l'Europe pour relever les nouveaux défis en matière de lutte contre le crime organisé et le blanchiment de capitaux (Réf. 4302 du 30 juin 2017) : *classement sans suite*

C. Réponse après consultation

[Doc. 14218](#), proposition de résolution, Promouvoir le lien entre les événements sportifs populaires et le patrimoine culturel : renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*

D. Prolongation de renvois

[Doc. 13620](#), proposition de résolution, La représentation et participation effective des parlementaires de l'opposition dans les Etats membres à l'Assemblée parlementaire (renvoi 4091 du 17 novembre 2014 – validité : 30 novembre 2017) : *prolongation jusqu'au 30 juin 2018*

Annexe 2 – Nouveau calendrier pour l'élection du Secrétaire Général

Pour un mandat commençant le 1er octobre de l'année n:

- septembre n-1 : à l'issue de discussions informelles entre les présidences de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et du Comité des Ministres (CM). L'APCE, par l'entremise de son Bureau, confirme la date de l'élection (juin de l'année n) ;
- octobre n-1 : le CM fixe le calendrier et demande que les candidatures lui parviennent avant le 10 janvier n. Le/la Président(e) du CM écrit à ses collègues pour leur demander de soumettre des candidatures appropriées en attirant l'attention sur les « critères Juncker » et sur les aspects liés à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- 10 janvier n: délai imposé aux Etats membres pour proposer des candidats ;
- janvier n: consultation avec l'APCE, par l'entremise du Comité Mixte, sur toutes les propositions de candidature ;
- mars n: entrevues des candidats organisées par le CM, élaboration de la recommandation et présentation ultérieure à l'APCE ;
- avant juin n : entrevues des candidats inclus dans la recommandation, organisées par l'Assemblée ;
- juin n : élection par l'APCE ;
- 1^{er} octobre n : début du mandat du nouveau Secrétaire Général.

Si le nom d'un seul candidat figure dans la recommandation :

- discussion lors de la partie de session de l'APCE d'avril n pour trouver un accord au sein du Comité mixte sur la présentation d'un seul candidat dans la recommandation du CM ;
- en cas d'accord au Comité mixte, transmission de la recommandation à l'APCE ;
- juin n : entrevues et élection par l'APCE ;
- 1^{er} octobre n : début du mandat du nouveau Secrétaire Général.

Si le CM estime qu'aucun candidat n'est apte à figurer dans la recommandation ou si aucun accord ne s'est dégagé au sein du Comité Mixte sur la présentation d'une candidature unique dans la recommandation :

- avril n : nouvel appel à candidatures dans un délai maximum de six semaines ;
- juin n : nouvelle consultation au sein du Comité mixte sur les candidatures proposées par les États membres,
- juillet n: entrevues des candidats organisées par le Comité des Ministres, élaboration de la recommandation et présentation ultérieure à l'APCE ;
- fin septembre/octobre n : entrevues et élection par l'APCE ;
- 1^{er} octobre ou au plus tard trois semaines après le jour de l'élection par l'APCE : début du mandat du nouveau Secrétaire Général.